



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

## AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU BUDGET 2017

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Julienne qu'à la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 à 19h, qui se tiendra à la cafétéria de l'école Notre-Dame de Fatima, 2463 rue Victoria, lieu ordinaire des séances du conseil, le conseil adoptera le budget et le règlement de taxation et compensation pour l'exercice financier 2017.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Sainte-Julienne, ce 30 novembre 2016

  
France Lapdry  
Directrice générale/secrétaire-trésorière